

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de l'AG précédente ordinaire du 29/04/2023 et extraordinaire du 23-28/04/2024
2. Rapports du conseil d'administration
 - Rapport moral du président
 - Rapport d'activité du secrétaire général
 - Rapport financier du trésorier général
 - Annexes
 - Rapport du Directeur technique régional
 - Rapport d'activité des commissions régionales
3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2023
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. **VOTE** d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
6. Affectation du résultat
7. Présentation et approbation des budgets
 - Révisé du budget 2024
 - Prévisionnel 2025
 - ▶ dont cotisation club régionale
8. Élection du conseil d'administration de la ligue
 - **VOTE**
 - Dépouillement
 - Proclamation des résultats
9. Autres questions portées à l'ordre du jour
10. Informations fédérales
11. Questions diverses

Remise des distinctions

Interventions des personnalités

Clôture

PARTICIPANTS - EMARGEMENT

DELEGUES DES CLUBS (PRESENTS OU REPRESENTES PAR PROCURATION)			
NOMBRE DE VOTANTS TOTAL	40	NOMBRES DE VOIX TOTAL	1870
NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS	27	NOMBRE DE VOIX PRESENTES	1386
Ardennes	Christophe RASQUIN		34
	Damien FRANCARD		32
	Laurent BRULIARD		32
Aube	Sandrine SANDERE-BRELET		35
Marne	Jean-Pierre VINCIATI		45
	Laurent BERNARD		45
Haute Marne	Pascal PETIT		34
	Thierry MASSON		<i>Non votant</i>
	Jacky CAQUAS		32
Bas Rhin	Lionel BRECKLE		70
	Audrey BERI		70
	Sébastien CAQUAS		70
	Joseph ALBALADEJO		70
Haut Rhin	Enzo MOUGEOT		54
	Mathilde GUERRY		52
	Marcel BRENGARD		52
Meurthe et Moselle	Jérôme GUERBER		55
	Fabien CLAINHOLPHE		55
	Céline DONNOT		55
	Franck LIGI		55
Meuse	Raphaël THIEBLEMONT		34
Moselle	Jean-Philippe MARULIER		69
	Bernard SCHMITT		67
	Marie-Laure SARI		67
	Evelyne VINCENT		67
Vosges	Eddie TOUSSAINT		45
	Patrick TROTZIER		45
	Pascale PIERROT-CRACCO		45
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Président	DUVERGEY Jean-Louis		
Secrétaire général	RALITE Frantz		
Trésorier	PARAMANOFF Dominique		

Membre du CA	PANZA Marie-Paule
Chargé de mission	MESSNER Bernard
Chargé de mission	CANAVERO Jean-Marie
CANDIDATS DE LISTE	
GUNTZ Grégory – VILBOIS LANTOINE Caroline – GUILLOTIN Véronique	
ETR / EAR	
RAF	KOENIG Corentin
DTR	FOUSSE Yannick
ETR	MERVELET Mickaël – DOUMA Yacine – GEORGE Thierry
EAR	COLLIN Stéphanie - ROUSSEAU Myriam
INVITES	
Vice-présidente de France Judo – secrétaire générale	BATON Magali
Conseiller régional, maire de Pont- à-Mousson, président de la conférence régionale du sport (CRDS)	LEMOINE Henry
Président du CROS Grand Est	HAAS-BECKER Jean-Marc
Commissaire aux comptes	BONHOURE Nicolas

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conditions de quorum : (article 5 des statuts de la LGEJ) Pour valablement délibérer, l'assemblée générale doit réunir au moins la moitié des membres représentant ou au moins la moitié des voix.

Quorum : Les seuils de participation à atteindre pour que l'assemblée puisse valablement délibérer sont de 20 membres présents ou représentant 935 voix.

Nombre de membres présents : 27

Nombre de voix représentées : 1386

Jean-Louis DUVERGEY, président de la ligue Grand Est de judo, remercie les membres de l'assemblée, les personnalités et les invités de leur présence. Il excuse les personnes empêchées et ouvre officiellement l'assemblée générale ordinaire à 14h05.

Il remercie les présences de

- Magali BATON, vice-présidente de France Judo et secrétaire générale,
- Henry LEMOINE, conseiller régional, président de la conférence régionale du sport (CRDS) et

maire de Pont-à-Mousson,

- Jean-Marc HAAS-BECKER, président du CROS Grand Est,
- Bernard MESSNER, haut gradé 8^{ème} dan et chargé de mission au sein de la ligue Grand Est de judo,
- Nicolas BONHOURE, commissaire aux comptes,

Les conditions de quorum étant atteintes, l'assemblée peut délibérer valablement selon l'ordre du jour. Une minute de silence est observée afin de rendre hommage aux personnes proches du judo disparues cette année.

POINT 1. 1. Approbation du PV de l'AG précédente ordinaire du 29/04/2023 et extraordinaire du 23-28/04/2024

- ➔ *Les procès-verbaux des dernières assemblées générales sont approuvés à l'unanimité des membres présents.*

POINT 2. Rapports du conseil d'administration

1. Rapport du Président (en annexe)

Jean-Louis DUVERGEY présente son rapport moral en dressant le bilan de l'année écoulée.

2. Rapport du secrétaire général (en annexe)

Frantz RALITE donne lecture du rapport d'activité de l'année.

3. Rapport du trésorier (en annexe)

Dominique PARAMANOFF donne lecture de son rapport financier.

Les rapports du président, du secrétaire général et du trésorier ne donnent lieu à aucune remarque ou question.

Le directeur technique régional, Yannick FOUSSE et le responsable administratif et financier, Corentin KOENIG, présentent avec les responsables de commissions présents un rapport détaillé des réalisations du plan de développement de l'olympiade 2020-2024 (en annexe).

POINT 3. Présentation de l'arrêté des comptes annuels 2023

Dominique PARAMANOFF présente l'arrêté des comptes 2023. L'exercice comptable 2023 montre un résultat en excédent de 4 729,54€. (Voir annexe des comptes)

POINT 4. Rapport du commissaire aux comptes

Nicolas BONHOURE, commissaire aux comptes, présente son rapport relatif aux comptes annuels, transmis aux membres de l'AG. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il félicite pour le travail mené et la bonne gestion de la ligue.

POINT 5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration de la ligue : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Jean-Louis DUVERGEY invite l'assemblée générale à se prononcer par un vote d'approbation.

→ ***L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration à l'unanimité des membres présents.***

POINT 6. Affectation du résultat

Dominique PARAMANOFF propose d'affecter l'excédent annuel aux fonds propres de l'association.

→ ***L'assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité des membres présents.***

POINT 7. Présentation et approbation des budgets : révisé du budget 2024, prévisionnel 2025 (dont cotisation club régionale)

Le révisé du budget 2024, le budget prévisionnel 2025 et la cotisation club régionale sont présentés par Dominique PARAMANOFF.

La cotisation club régionale est composée d'une part fixe de 70€ par club et une part variable de 0,30€ par licencié.

→ ***L'assemblée adopte les budgets révisé et prévisionnel et la cotisation club à l'unanimité des membres présents.***

POINT 8. VOTE : Élection du conseil d'administration de la ligue

NOMBRE DE VOTANTS TOTAL	40	NOMBRES DE VOIX TOTAL	1870
NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS	27	NOMBRE DE VOIX PRESENTES	1386

Résultat pour la seule liste candidate de Jean-Louis DUVERGEY :

POUR : 1314 voix

ABSTENTION : 0 voix

NULS : 32 voix

BLANC : 40 voix

→ *La liste candidate de Jean-Louis DUVERGEY est élue avec 95% des voix présentes et constitue le conseil d'administration de la ligue pour quatre ans.*

Composition du conseil d'administration :

DUVERGEY Jean-Louis (président)

RALITE Frantz (secrétaire général)

PARAMANOFF Dominique (trésorier)

COUPEAU Laëtitia

VILBOIS LANTOINE Caroline

PANZA Marie-Paule

GUILLOTIN Véronique

FARGEIX Jacqueline

CLERGET Francis

BEFORT Éric

GUNTZ Grégory

POINT 9. Autres questions portées à l'ordre du jour

Jean-Louis DUVERGEY indique qu'aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

POINT 10. Informations fédérales

Magali BATON présente les informations fédérales présentées lors de l'assemblée générale ordinaire de la fédération qui s'est déroulée à Caen. Elle répond aux questions de l'assemblée.

Elle souligne l'engagement de la fédération en matière de lutte contre toute forme de violence et indique que le référent violence régional est Guillaume FELLINI.

POINT 11. Questions diverses

Aucune question supplémentaire.

REMISES DE DISTINCTIONS

Jean-Louis DUVERGEY tient à mettre à l'honneur Yannick FOUSSE qui quitte son poste de DTR à la rentrée prochaine et lui souhaite bon vent dans ses nouvelles fonctions de DTR de la ligue Occitanie. Il salue le travail et le professionnalisme de Yannick avec lequel il collabore depuis presque 20 ans.

Plusieurs élus reçoivent des distinctions et les félicitations de l'assemblée :

Thomas MARCHAL : médaille MICHAGAMI

Sébastien CAQUAS : médaille AWAZU

Éric BEFORT : médaille AWAZU

Marie-Paule PANZA : médaille KAWAISHI et le trophée Bernard MIDAN

Jean-Louis DUVERGEY : médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Louis DUVERGEY donne la parole aux personnalités présentes, Jean-Marc HAAS-BECKER, Magali BATON et Henri LEMOINE, les remercie de leur présence et de leur soutien tout au long de l'année.

Jean-Louis DUVERGEY lève la séance et clôture l'assemblée générale de la ligue Grand Est de judo à 18h00 en invitant l'assemblée à un pot de l'amitié.



Jean-Louis DUVERGEY
Président de la ligue Grand Est de Judo



Frantz RALITE
Secrétaire de la ligue Grand Est de Judo